

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC1033

présenté par

Mme Duby-Muller, rapporteure et M. Patrier-Leitus, rapporteur

-----

### ARTICLE 1ER BIS

Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« Ses missions et ses modalités de fonctionnement sont définies par convention entre la société et les gouvernements bailleurs de fonds. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.